jeudi 2 aout 1770

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE
C 24 N 32 of

Observations

de M^r ~~[illegible]~~ de M^r Goquelin, Eleve en chirurgie

En 1769 vers le mois de Mai, j'étois a Louangue, costes d'Angol, en afrique, pour y faire la traite des negres. Ce lieu est par les 4 degrés 30 Minutes de Lattitude Sud. j'étois chirurgien major sur le navire la Pompone, du port de S^t Malo, en Bretagne, Capitaine M^r Massot, armateurs M^ss. Beaugeard et Dessegrés. Mon Capt^ne traita le 25 du meme mois un jeune negre fort, grand, et bien portant en apparence. il fut envoyé le meme jour à bord du navire, mis aux fers, comme c'est d'ordinaire, et bien recommandé, parcequ'on avoit dit qu'il étoit mauvais. Ce meme jour, Le Lendemain, et le Sur lendemain 27, il ne voulut point manger, disant que depuis qu'il étoit embarqué, il avoit des nausées. Cela est assé ordinaire aux nouveaux embarqués. pendant ces trois jours, quoiqu'ayant le mal de mer, il fut fort enjoué, Causant beaucoup, ne se plaignant d'aucune douleur, n'étant point alteré. il n'y avoit que ces nausées, qui venoient de moment a autre qui le genoient. Cependant il se plaignoit un peu du froid, quand il étoit sur le pont. Ce negre etoit accoutumé a être couvert et ne l'étoit point alors. Le 28 au matin, il voulut manger, mais il vomit la premiere cuillerée qu'il voulut avaler. Vers les 4 heures apres midi il se plaignit d'avoir grand froid. Je lui tatai le poul, il n'en avoit presque point. Je lui donnai un peu de vin qu'il vomit: a 5 heures il eut une syncope qui dura peu; a 6 h^res il mourut, apres avoir vomi des grumeaux de sang tres putrefiés. il en vomit environ 9 ou 10 onces sans qu'il y eut d'autre matiere avec.

ARC 30 d 44

mon Capitaine informé de la mort de ce negre, m'accusa d'avoir été negligeant a la verité je n'avois remarqué que les symptomes du mal de mer, qui durent bien plus long-tems sans aucun danger. Nous fumes informés de cequi suit.

Ce negre étoit Captif de naissance. il appartenoit a un grand Seigneur du païs qui en avoit fait un de ses domestiques. Ce negre, qui avoit alors environ 22 ans et qui avoit été élevé comme un negre libre de naissance, deplut a son maitre, qui le fit prendre, et vendre a mon Capitaine. Cela ne se fit point sans violence. Ce negre se batit beaucoup Contre ceux qui avoient ordre de le vendre. il reçut plusieurs coups de pieds et de poings sur le bas ventre, coups qu'ils se portent ordinairement. tels sont les choses que nous avons sua aprés.

A quoi attribuer la mort de ce negre? sont ce aux coups qu'il a reçû dont il ne se plaignoit nullement? Est-ce a la quantité de sang qui s'est epanchée dans l'estomac ou dans le Canal intestinal? non, puisqu'il est vrai qu'il avoit le ventre tres plat, comme quelqu'un qui n'avoit point mangé depuis quelque jour. je n'y ressentis aucune dureté, n'y aucun fluide epanché. je crois plutot qu'il est mort par la depravation spontanée de ce sang epanché et qu'il a vomis avant de mourir. Mr Quesnay nous en rapporte un exemple dans le premier tome des memoires de l'academie royale de chirurgie, page 120. si j'avois su cequi s'étoit passé, j'aurois prevenu la mort de ce negre, en evacuans ce sang epanché; car je crois qu'il est tres dangereux de le laisser se depraver. on en voit de tristes effets par ces observations. Vous en tirerez les inductions que vous jugerez apropos. il auroit été sans doute necessaire, pour mieux constater l'observation, de faire ouverture

du cadavre. La crainte d'entretenir les negres dans les idées qu'ils ont, nous empeche de le faire que rarément. Ils croient que nous les mangeons et que le vin rouge que nous buvons est leurs sang. C'est cequi fait que nous faisons jeter les mors a la mer, en leur presence. Cependant il est des cas ou nous en ouvrons, mais C'est de nuit et avec bien de la prudence, rapport a eux.

Voici un autre observation. En 1769, Perine Lavigne Néel, née a Dinan, en Bretagne, Diocese St Malo, agée d'environ 27 ans, femme de Mr Le Roux Md et cr Jt a Becherel, petitte ville a 4 Lieues de ce Dinan, se trouva grosse vers le mois d'Aoust. dans la fin de septembre suivant, Cette Dame s'apperçut qu'elle voyoit moins qu'a l'ordinaire. Il est a remarquer qu'elle avoit perdu son oeil gauche dès son enfance, par la petitte verolle. La diminution de la vüe continua de maniere que, vèrs le mois de janvier de cet année 1770, elle ne voyoit plus que l'ombre des choses. Elle se transporta a Dinan, pour faire remedier a son accident. Cette Dme etoit d'un temperemment cacochime, et sujette aux vers; Elle a ordinairement le ventre paresseux; jouit d'une assé bonne santé et est assé bien reglée. Elle s'etoit Cidevant trouvée grosse, sans avoir eu cet accident. Ses parens appellerent Mr Blanchard Mtre en chirurgie dans cette meme ville. Il la saigna, lui fit prendre des Bouillons amers, lui passa plusieurs Lavemens emolleans et laxatifs et quelques doux minoratifs; lui appliqua plusieurs emplastres vesicatoires et se servit de plusieurs colliers salins; le tout sans succès. Le 27 de mars dernier, passant a Dinan, j'allai la voir, comme ma parente; je lui trouvai l'oeil extremement ouvert, Elle ne voïoit qu'un ombre. La Cornée avoit perdu sa transparence; il

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

n'y avoit point d'inflammation et n'y ressentoit aucune douleur. Sachant que je venois a Paris, elle me chargea d'un état de sa maladie pour y consulter. Il renfermoit a peu près ce que je viens de dire. J'y ai consulté Mr Granjean, chirurgien oculiste ordinaire du Roi. J'ai un extrait de sa consultation. Le Chirurgien traitant n'a pas jugé a propos de la mettre entierement en execution, disant que la grossesse étoit trop avancée. Elle n'a reçu d'aucun remede du soulagement. Il n'y a eû que l'accouchement qui a mis fin a son état. trois jours après, elle a commencé a y voir, de sorte que trois semaines après que sa mere m'a ecrit, elle distinguoit toutes les couleurs. J'ai reçu quelques jours après une lettre d'un Mtre en Chirurgie du meme endroit qui me marquoit l'avoir vüe dans les rues vaquer a ses affaires.

Cette observation me fait voir, combien il pourroit être dangereux pour certaines femmes, qu'on tint une telle conduite pour guerir une maladie qui ne peut l'etre par le secours des remedes. Vous en tirerez les induction que vous jugerez a propos.

Voici une troisieme observation. En 1765. vers le mois de Septembre, un paisant d'un village qui est près Dinan, alla chercher Mr Dupont, Mtre en chirurgie de cette ville, pour accoucher sa femme qui étoit en peine d'enfant depuis 4 jours. Je demeurois alors chèz ce chirurgien. Il me dît d'aller avec lui. Nous trouvâmes cette pauvre femme preste a mourir, tant elle étoit foible. Le chirurgien ne trouva de ressource pour l'accoucher que dans les crochets; ce qui se fit heureusement. Elle avoit tant travaillé que l'intestin rectum ou plustost sa tunique interne lui sortoit par

l'anus d'environ la longueur de 5 poulces. Elle étoit tuméfiée et déja gangrenée. plusieurs des commères avoient tentées sans methode et inutillement de la reduire dans sa place. Cette partie se separa de l'anus 6 jours après l'accouchement. Elle guerit heureusement par les seules forces de la nature; quoique cette femme eut à peine de la paille a se coucher.

Cette observation apprend combien ont doit être circonspec et attentif a la reduction de ces parties. Elle nous apprend aussi que cette maladie n'est pas toujours aussi dangereuse qu'on se l'imagine et qu'il faut temporiser un peu dans les operations qui se pratiquent en pareil cas, puisque la nature fait si bien. Vous en tirerez les inductions que vous jugerez a propos.

Monsieur Sabatier dans L'anatomie de Mr Verdier, semble ordonner de faire boire les malades par le Nez, lorsqu'ils ont par quelque cause que ce soit le conduit de la bouche obliteré. Je lui ai addressé quelque chose a ce sujet. J'ai remarqué des negresses donner a boire a leurs enfans par cette voie, lorsquils s'obstinoient à ne point ouvrir la bouche. Ils s'en servent encore dans bien d'autres cas. Je n'ai point signé ma lettre.

Je crois bien, Monsieur, que ces observations sont peu utiles; mais le doute ou je suis des inductions que vous pouvez en tirer m'a fait vous les addresser. Vous n'aurez toujours que la peine de les lire: excusez-moi donc. J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

ACADEMIE [illegible] DE MEDECINE

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur
Jh: G: Goguelin

Paris 27 juillet 1770

[illegible]